

<u>Communiqué de presse</u> Le Togo, premier pays africain à avoir éliminé la Trypanosomiase Humaine Africaine

La Trypanosomiase Humaine Africaine (THA), maladie tropicale négligée encore appelée maladie du sommeil, a été éliminée au Togo. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a récemment indiqué que le Togo avait en effet satisfait aux critères d'élimination de ladite maladie comme problème de santé publique.

Les résultats satisfaisants obtenus dans la lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine, marqués par la rareté des cas, ont permis au Togo d'introduire un dossier pour la certification de l'élimination de la THA auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé en 2018.

Ce dossier a été examiné par un groupe d'experts indépendants convoqué par le bureau régional de l'OMS. Sur la base des éléments probants figurant au dossier et de la recommandation de ces experts, le dossier a été validé le 22 juin 2020.

Cette validation fait du Togo le premier pays africain à avoir éliminé la THA. La Trypanosomiase Humaine Africaine (THA), est une parasitose causée par le protozoaire flagellé *Trypanosoma gambiense* dans la forme ouest-africaine et transmise lors de piqûres de mouches tsé-tsé ou glossines. Elle fait partie des onze (11) maladies tropicales négligées (MTN) considérées comme prioritaires par le ministère de la Santé sur conseils et orientations de l'OMS.

Endémique dans les pays d'Afrique noire, la Trypanosomiase Humaine Africaine (THA) est une infection redoutable, invalidante, difficilement curable et conduisant toujours à la mort si elle n'est pas traitée de façon adéquate.

Mais grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs de la santé, elle a été éliminée du Togo. Les pays voisins n'en étant pas encore à la phase du Togo, la surveillance doit continuer afin d'éviter toute résurgence de cette maladie.

Le gouvernement togolais tient à remercier tous les partenaires qui ont contribué à l'élimination de cette maladie, notamment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour son accompagnement sans faille depuis la détection du premier cas jusqu'à l'élimination totale de la maladie, le bureau régional de l'OMS, le comité des experts, les différents acteurs de terrain et plus particulièrement les experts du ministère de la santé, les agents de santé et agents de santé communautaires (ASC), pour leur engagement dans cette noble lutte.

Lomé, le 22 août 2020

Le ministre de la santé et de l'hygiène publique

Pr Moustafa MIJIYAWA